

Conférence Africaine sur la Régulation et l'Économie Numérique (CAREN)

16-18 octobre 2018 – Ouagadougou (Burkina Faso)

Appel à communications

Dépôt des propositions avant le 30 juin 2018

La première CAREN dédiée à la régulation et au numérique en Afrique se tiendra du 16 au 18 octobre 2018 à Ouagadougou (Burkina Faso). Cette conférence francophone vise à rassembler l'ensemble des acteurs africains et internationaux intéressés par les questions liées à l'économie numérique sur le continent africain. Cette conférence s'adresse aux académiques et aux professionnels concernés ainsi qu'à la société civile. Elle constitue un prolongement de la formation en Régulation du numérique qui se tient en Afrique francophone depuis 2005.

Depuis deux décennies, le numérique explose en Afrique, sous l'effet de la diffusion et l'usage massif de la téléphonie mobile et dorénavant des applications data. Ce nouveau marché, ouvert à la concurrence et régulé par des autorités sectorielles, contribue au développement économique et transforme en profondeur les économies et les sociétés africaines. Les spécificités très fortes du continent africain (populations jeunes, rurales, pays à faible densité et à faible revenu, réseaux fixes en situation de précarité, accès difficile aux backbones internationaux, accès collectifs cruciaux, irruption du haut débit sur mobile, etc.) justifient des approches spécifiques et de l'économie numérique africaine et de sa régulation.

Les communications proposées pourront relever des thématiques suivantes (liste non limitative) :

- Enjeux et risques de la numérisation de l'économie et de la société : contribution à la croissance et au développement, transformation des métiers et des activités, impact sur le lien social, addictions au numérique, enjeux éthiques, culturels et sécuritaires, protection des données personnelles et de la vie privée, etc.
- Usages des réseaux sociaux, transformation de l'économie informelle grâce aux réseaux sociaux, émergence d'une économie collaborative, quel régime de confiance dans l'économie numérique, puissance des grandes plateformes de médiation, régulation de ces plateformes, etc.
- Inclusion financière grâce au numérique, pénétration et impact du mobile money, régulation de la monnaie électronique, enjeux stratégiques pour les acteurs de la finance, etc.

- Production de données dans l'économie et la société africaine, ouverture de ces données, émergence de problématiques liées à l'usage des données (villes intelligentes, transports intelligents...), intelligence artificielle et big data...
- Comment développer l'innovation numérique sur le continent africain, doit-on soutenir les incubateurs, y a-t-il des technologies clés pour l'Afrique (géolocalisation, blockchain...), transformation de secteurs clés pour le numérique (logistique...), etc.
- Questions de régulation posées par les communications électroniques africaines : politiques d'attribution de licences, d'interconnexion, de service universel, de partage d'infrastructures, de régulation des promotions, d'identification des abonnés, de protection des consommateurs, d'attribution de ressources rares, neutralité technologique, déploiement FTTH, neutralité de l'internet et zero rating, etc.

Comité scientifique : David Bounie (Télécom ParisTech, France), Augustin Chabossou (Université d'Abomey Calavi, Bénin), Sidy Diop (Deloitte, France), Laurent Gille (Télécom ParisTech, France), Dominique Kabré (Université Ouaga II, Burkina Faso), Auguste Konan Kouakou (Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire), Georges Bertrand Tamokwe Piaptie (ESSEC, Côte d'Ivoire), Mohamadou Saibou (Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications de Dakar, Sénégal), Michel Touré (Ecole Supérieure des Postes d'Abidjan, Côte d'Ivoire).

Date limite de soumission des candidatures : 30 juin 2018. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur papier sur le site de la conférence (www.caren-conf.com). Les papiers seront examinés par le comité scientifique. Les décisions d'acceptation des papiers seront notifiées aux auteurs au cours du mois de juillet 2018. Les papiers devront être communiqués dans leur forme finale pour le 15 septembre 2018.

Date d'enregistrement : 31 août 2018. Les personnes intéressées à participer à l'événement doivent s'inscrire **obligatoirement** sur le site de la conférence (www.caren-conf.com). Les inscriptions sont **gratuites**.

Contact : Pour toute question relative à la conférence, les personnes peuvent adresser un email à l'adresse contact@caren-conf.com.